

# Formulaire de demande d'aide financière



FONDS D'ACTION  
QUÉBÉCOIS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Partenaire financier

Québec



Programme  
**DE MODERNISATION  
DES APPAREILS DE RÉCUPÉRATION**  
des contenants consignés

## À L'USAGE DU FAQDD

GOB-

Date de réception

## 1. Renseignements généraux

### 1.1 Identification du demandeur

Nom de l'entreprise

Nom de la personne contact

Type d'entreprise

Chaîne de détaillants

Détaillant indépendant

Fonction

# de magasin

NEQ

Nombre de pieds carrés du magasin

Municipalité

Numéro civique et nom de rue

Site Internet

Code postal

Cellulaire

Numéro de téléphone

Courriel

## 2. Admissibilité du demandeur

Le détaillant est visé par l'obligation réglementaire d'accepter le retour et le remboursement de contenants consignés

Le détaillant récupère en moyenne plus de 5 000 contenants par mois

## 3. Sélection de l'équipement et montant de la soumission

*Pour rappel, les dépenses admissibles comprennent seulement les coûts d'acquisition d'équipements de récupération automatisé de contenants consignés neufs. Les dépenses liées à l'acquisition des équipements qui font l'objet d'une demande de subvention doivent avoir été engagées après l'entrée en vigueur le 18 juin 2018. L'aide financière accordée sera l'équivalent du montant le moins élevé entre 65 % du prix d'achat d'un nouvel équipement ou 7 500 \$.*

Ajout d'un équipement en vue  
de gérer des volumes plus importants

Nombre de  
machine(s) existante(s)

Nombre de sacs récupérés  
par semaine en moyenne

Remplacement d'un équipement  
de plus de 10 ans

Modèle de la machine  
remplacée

Numéro de série  
(machine à remplacer)

Modèle de la nouvelle machine

Montant du coût d'acquisition

## 4. Attestation du demandeur

*J'atteste avoir pris connaissance des conditions et exigences du programme et que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont, à ma connaissance, véridiques, exacts et complets.*

Date

Signature du requérant (ou son représentant) \_\_\_\_\_



FONDS D'ACTION  
QUÉBÉCOIS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Veillez retourner l'ensemble des documents  
à l'adresse suivante :

[gobeuse@faqdd.qc.ca](mailto:gobeuse@faqdd.qc.ca)

## Documents à fournir

Afin de se qualifier pour l'aide financière, le détaillant doit obtenir une préapprobation de recevabilité de sa demande. Pour l'obtenir, il doit soumettre les documents suivants :

- › un formulaire de demande d'aide financière (le présent formulaire);
- › une soumission reçue d'un équipementier.

Les documents doivent être envoyés à l'adresse [gobeuse@faqdd.qc.ca](mailto:gobeuse@faqdd.qc.ca)

Ensuite, le versement de l'aide financière sera effectué à la suite de l'analyse des documents suivants envoyés par le détaillant :

- › une copie de la confirmation de la préapprobation de votre demande au programme;
- › le bordereau de travail émis par l'équipementier et une preuve de paiement du détaillant;
- › la preuve que l'équipementier a collecté le vieil équipement, dans le cas où l'aide financière vise le remplacement.

Les documents doivent être envoyés à l'adresse [gobeuse@faqdd.qc.ca](mailto:gobeuse@faqdd.qc.ca)